

Cadarache a été choisi pour accueillir le réacteur expérimental ITER (*)

La décision d'implanter le réacteur thermonucléaire expérimental ITER sur le site de Cadarache du Commissariat à l'énergie atomique a été rendue publique le 28 juin 2005 à Moscou, au moment du bouclage de ce numéro. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article de Robert Aymar sur ce projet, publié dans le numéro d'août 2004 des *Annales des Mines* et intitulé « ITER, la fusion contrôlée, énergie du futur ».

La construction de ce qui sera la plus grande installation expérimentale de fusion thermonucléaire doit apporter les éléments démontrant la faisabilité d'un réacteur électrogène de fusion permettant à terme de produire une énergie abondante et sûre, en participant à la lutte contre l'effet de serre.

Ce grand chantier scientifique et technologique, qui nécessitera une collaboration internationale très large, va permettre le développement d'un large éventail de disciplines auxquelles la fusion fait appel, qu'il s'agisse de domaines très fondamentaux comme la physique des plasmas et la physique des milieux continus, ou de méthodes de mesure, d'instrumentation, d'études sur les matériaux, de cryomagnétisme et d'électronique de puissance. Annoncée à Moscou à l'issue d'une réunion au niveau ministériel associant les six partenaires du projet (Chine, Corée du sud, Etats-Unis, Japon, Russie et Union européenne), cette décision met fin à plus d'un an et demi d'une compétition intense entre le site européen de Cadarache et le site japonais de Rokkasho-Mura. ●

(*) *International thermonuclear experimental reactor.*